



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP

Secrétariat d'Etat aux migrations SEM
Domaine de direction Immigration et intégration
*en coordination avec la Direction consulaire du
Département fédéral des affaires étrangères DFAE*



Monitoring des visas

Évolution de la délivrance des visas
par les représentations suisses à
l'étranger

Troisième trimestre 2017

3003 Berne-Wabern, 23 novembre 2017

L'essentiel en bref

Période	Total des demandes			dont demandes Schengen				
	Total	Évolution		Total	Évolution		Visas refusés	Taux de refus
III/2015	153'243			131'175			9'136	7.0%
III/2016	141'116	-12'127	(-7.9%)	120'362	-10'813	(-8.2%)	8'897	7.4%
III/2017	162'103	+20'987	(+14.9%)	141'128	+20'766	(+17.3%)	10'966	7.8%

- Pour le quatrième trimestre consécutif, le nombre de demandes de visas affiche une hausse par rapport au même trimestre de l'année précédente.
- Cette hausse est de 20 987 unités, soit 14,9 % de plus qu'au même trimestre de 2016 et la plus forte hausse depuis l'introduction du monitoring des visas en 2015.
- Cette augmentation concerne notamment les demandes de ressortissants indiens (+10 166 demandes), chinois (+3540 demandes) et kosovars (+2392 demandes).
- Le nombre de demandes de visas Schengen à des fins touristiques a progressé de quasiment un quart par rapport à 2016 (+16 729 demandes, +24,6 %).
- Également en forte hausse : le nombre de visas refusés (+2069, +23,3 %). Cette hausse touche tout particulièrement les ressortissants du Kosovo (+799 demandes, +126,2 %), du Pakistan (+347 demandes, +79,2 %) et de la Turquie (+202 demandes, +105,2 %).
- La représentation à l'étranger de Pristina (Kosovo) offre désormais aux demandeurs de visas la possibilité de saisir et transmettre leur demande de visa Schengen en ligne. Cette possibilité a conduit à une forte augmentation du nombre de demandes en ligne.

Brève analyse des évolutions actuelles

0 Évolution de la délivrance des visas par les représentations suisses à l'étranger

0.1 Informations générales (cf. 1.1 - 1.6)

- Les visas Schengen sont en forte augmentation (+20 776 demandes, +17,3 %). Par contre, le nombre de visas nationaux délivrés n'a guère évolué (+1,1 %).
- Sur les 10 pays dont les ressortissants ont été les plus nombreux à déposer des demandes de visas au 3^e trimestre 2017, seule la Russie présente des chiffres en recul.
- Pour la première fois depuis l'introduction du monitoring des visas en 2015, le Pakistan apparaît dans la liste des 10 nations comptant le plus de demandes de visas. Cette évolution s'explique par la forte hausse des demandes de visas à des fins touristiques et en vue de *voyages d'affaires* déposées par les ressortissants de ce pays.
- La représentation à l'étranger d'Abu Dhabi (Émirats arabes unis, EAU) enregistre une progression exceptionnellement élevée du nombre de demandes de visas, laquelle concerne en particulier des ressortissants d'Inde (+1651 demandes, +74,9 %), du Pakistan (+308 demandes, +57,2 %) et des Philippines (+145 demandes, +38,5 %) qui vivent aux EAU. Cette hausse s'explique entre autres par les vacances et jours fériés qui,

cette année, ont davantage incité les intéressés à se déplacer et à prolonger leurs voyages.

- Le taux de refus est de 7,8 %, soit 0,4 point de plus qu'au même trimestre de 2016.

0.2 Informations spécifiques concernant différents pays (cf. 1.3- 1.6)

- Les ressortissants **indiens** ont déposé nettement plus de demandes de visas de par le monde qu'au cours du même trimestre de 2016 (+10 166 demandes, +35,2 %). Pour le quatrième trimestre consécutif, le nombre de demandes de visas déposées par ces ressortissants dépasse celui relevé au cours du même trimestre de l'année précédente – et ce, malgré une hausse du nombre de *visas à entrées multiples*, qui peuvent être utilisés plusieurs fois au cours de leur durée de validité.

Les demandes de visas à des fins touristiques affichent une hausse supérieure à la moyenne (+9117 demandes, +44,9 %), notamment au cours des mois de juillet (+50,7 %) et septembre (+64,3 %). Cette hausse s'est répercutée sur le nombre de nuitées des touristes indiens. Selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS), les nuitées ont augmenté de 25,1 % par rapport au même trimestre de 2016. Cette évolution a deux explications : d'une part, de plus en plus d'entreprises indiennes récompensent leurs employés en leur offrant des voyages de motivation en Suisse ; d'autre part, la situation économique actuellement très favorable en Inde favorise les voyages en Europe, un phénomène constaté par les États Schengen dans leur ensemble.

- Comme au cours du dernier trimestre, la Suisse enregistre une hausse significative, par rapport au même trimestre de 2016, du nombre de demandes de visas déposées par des ressortissants de **Chine** (+3540 demandes, +12,7 %). Les autres États Schengen connaissent une situation similaire.

La hausse concerne à la fois les visas à des fins de tourisme (+2112 demandes, +11,1 %), et les visas d'affaires (+1170 demandes, +24,6 %). Près de 1000 demandes concernaient un seul et même voyage de motivation.

L'OFS relève également une augmentation du nombre de nuitées des ressortissants chinois par rapport au même trimestre de 2016 (+9,1 %).

- Les demandes de visas de ressortissants **kosovars** affichent une hausse très élevée (+2392 demandes, +43,1 %), notamment les demandes de visas Schengen (+2299 demandes, +63,8 %). Cette hausse s'explique en partie par le fait que la représentation a été en mesure d'accroître significativement le nombre de rendez-vous qu'elle propose pour déposer des demandes.

Au total, 5905 ressortissants kosovars ont sollicité un visa Schengen. 1774 de ces demandes (30 %) ont été reçues par l'ambassade de Suisse à Pristina et traitées en représentation¹ d'autres États : France et Autriche (639 demandes chacune), Belgique (241 demandes), Pays-Bas (190 demandes), Luxembourg (63 demandes) et Liechtenstein (2 demandes).

L'augmentation du nombre de demandes est en grande partie liée à la forte augmentation du nombre de demandes de visas Schengen pour *visites à des parents et à des amis* (+2175 demandes, +83,6 %).

¹ Conformément à l'art. 8 du code des visas, chaque État Schengen a la possibilité de traiter des demandes de visas Schengen en représentation d'autres États membres ou de se faire représenter par d'autres États Schengen pour les demandes de visas.

Dans l'ensemble, 1432 demandes ont été rejetées, soit 799 de plus qu'au même trimestre de 2016. Le taux de refus est donc quasiment d'un quart (24,3 %, 3^e trimestre 2016 : 17,6 %). Ces refus concernent en grande partie de jeunes hommes sans emploi qui présentaient un risque migratoire important et des personnes dont les moyens financiers étaient nuls ou insuffisants.

- Le nombre de demandes de visas déposées par des ressortissants **iraniens** poursuit sa très forte progression (+1611 demandes, +34,8 %). Comme au cours des deux trimestres précédents, ce sont les visas à des fins de *tourisme* qui ont été les plus sollicités (58,4 % de toutes les demandes). Ces visas affichent une hausse de 82,4 % ou 1560 unités.
- Pour la première fois depuis le putsch manqué de juillet 2016, les demandes de ressortissants **turcs** sont à nouveau en hausse (+327 demandes, +7,6 %). L'augmentation concerne aussi bien les visas Schengen (+7,1 %) que les visas nationaux (+9,5 %) et porte indifféremment sur les trois principaux motifs de voyage: *visite à des amis ou parents* (+10,6 %), *tourisme* (+5,7 %) et *affaires* (+10,8 %).
- Les ressortissants du **Pakistan** ont demandé nettement plus de visas Schengen qu'au cours du même trimestre de 2016 (+870 demandes, +48,5 %). 57,1 % de ces demandes concernaient des voyages à caractère touristique, 24 % des *voyages d'affaires* et 11,9 % des *visites à des amis ou parents*. Les demandes concernant des voyages à caractère touristique affichent la progression la plus notable (+555 demandes, +57,5 %) et sont suivies des demandes concernant des *voyages d'affaires* (+246 demandes, +62,6 %). 48,5 % des visas ont été déposées à Islamabad (Pakistan). Du fait de leur domicile légal, 31,6 % des Pakistanais ont déposé leur demande de visa à Abu Dhabi (EAU) et 7,5 % à Londres (Royaume-Uni).

Cette hausse des demandes s'est accompagnée d'une hausse du nombre de refus. En raison du risque migratoire important que présentent de nombreux demandeurs, le taux de refus est de 29,5 % (3^e trimestre 2016 : 24,4 %).

0.3 Prestataires de services externes (cf. 2.1 - 2.2)

La Suisse travaille actuellement avec des prestataires de services externes dans 23 pays. Les demandes de visa Schengen peuvent être déposées auprès de 63 centres de réception des demandes de visas. Cette situation est inchangée depuis cinq trimestres.

87 327 demandes de visas Schengen, soit 75,2 % de toutes les demandes de visas Schengen déposées de par le monde, sont passées par un prestataire de services externe, soit 18 772 de plus qu'au même trimestre de 2016. Cette progression s'explique essentiellement par la hausse significative (+14 280 demandes), par rapport au même trimestre de 2016, du nombre de demandes de visas déposées par l'intermédiaire d'un prestataire de services externe en Inde, dans les EAU et en Chine. Cette hausse compte pour trois quarts (76,1 %) dans la hausse totale.

0.4 Demandes de visa en ligne (cf. 2.3)

Actuellement, 35 représentations à l'étranger sur 89 offrent aux demandeurs de visas la possibilité de saisir et transmettre leur demande de visa Schengen en ligne (www.swiss-visa.ch).

La représentation à l'étranger de Pristina (Kosovo) a introduit cette possibilité fin juillet 2017, ce qui a eu des répercussions immédiates sur le nombre total de demandes en ligne. Pour la première fois depuis le lancement de l'application en août 2015, plus de 9000 demandes de

visas Schengen ont été déposées en ligne en un trimestre (9039 demandes). Près d'une demande sur cinq (19,3 %) a été traitée à Pristina (Kosovo). En comparaison avec les autres représentations à l'étranger qui figurent dans le top 10 des représentations enregistrant le plus grand nombre de demandes en ligne, Pristina (Kosovo) compte la part de demandes en ligne la plus faible (30 %). Néanmoins, l'application vient à peine d'être introduite et l'expérience montre que cette proportion va vraisemblablement continuer à augmenter. Que ce soit en chiffres absolus et en pourcentages, les représentations à l'étranger de Bichkek (Kirghizistan) et Katmandou (Népal) affichent les hausses les plus importantes des demandes en ligne de visas Schengen.

0.5 Buts du séjour (cf. 3.1 - 3.3)

Par rapport au même trimestre de 2016, les demandes de visas à des fins touristiques ont augmenté de 15 939 unités ou 24,8 %. Cette hausse concerne avant tout les ressortissants indiens (+8948 visas), chinois (+2280 visas) et iraniens (+1678 visas).

En conséquence, la part des visas délivrés à des fins touristiques est passée à 61,5 % (3^e trimestre 2016 : 57,5 %). La proportion de visas Schengen délivrés pour affaires est quant à elle de 16,1 % (3^e trimestre 2016: 17,6 %), et celles des visas délivrés pour des *visites à des parents ou amis*, de 15,2 % (3^e trimestre 2016 : 17,0 %). Près de la moitié (45,9 %) des 21 856 visas pour *voyage d'affaires* ont été sollicités par des ressortissants chinois et indiens.

0.6 Passeports diplomatiques, de service, spéciaux et officiels (cf. 4.1 - 4.3)

Si la part des personnes titulaires d'un passeport diplomatique, de service, spécial ou officiel qui ont déposé une demande de visa s'est contractée par rapport au même trimestre de 2016, passant de 2,0 % à 1,9 %, ces demandes ont augmenté en chiffres absolus (+217 demandes).

À l'image des trimestres précédents, plus de la moitié (51,4 %) de tous les visas délivrés à ces catégories de personnes l'ont été auprès de la représentation de Pékin (Chine). La représentation de Riyad (Arabie saoudite) affiche la hausse la plus marquée, avec +77,5 % de demandes provenant de personnes titulaires d'un passeport diplomatique, de service, spécial ou officiel. Cette hausse est sans doute liée à la participation de délégués saoudiens de haut rang aux négociations pour la paix en Syrie qui se sont déroulées à Genève.

77,0 % des visas délivrés à ces catégories de personnes concernaient les motifs de séjour affaires (43,6 %) et *visite officielle* (33,4 %).

0.7 Visas humanitaires (cf. 5.1 - 5.4)

Au total, 104 visas humanitaires ont été délivrés au 3^e trimestre 2017. Il s'agit du cinquième trimestre consécutif durant lequel ce type de visas affiche un recul. Ce dernier s'explique avant tout par le fait que le nombre de visas humanitaires délivrés à des ressortissants syriens durant le 3^e trimestre de 2016 (+72 visas) était encore nettement plus élevé.

55,8 % de tous les visas humanitaires ont été délivrés à des ressortissants syriens et kosovars. Tous les visas humanitaires pour les ressortissants du Kosovo, à une exception près, ont été délivrés dans le cadre d'une levée provisoire de l'interdiction d'entrée. Quant aux visas délivrés à des ressortissants syriens, ils s'inscrivaient dans le cadre de la *directive SEM du 25 février 2014* et de la décision du Conseil fédéral *Syrie II* du 6 mars 2015. Logiquement, Pristina (Kosovo) et les représentations de Beyrouth (Liban) et Istanbul (Turquie), qui se trouvent dans des pays voisins de la Syrie, occupent les trois premières places du top 5 des représentations.

La décision du Conseil fédéral du 6 mars 2015 prévoit d'accorder, d'ici 2018, une protection en Suisse à un maximum de 3000 personnes provenant de la région touchée par le conflit en Syrie. Outre les 500 personnes vulnérables qui doivent recevoir un visa humanitaire, 2000 réfugiés reconnus, au plus, doivent obtenir un visa D dans le cadre du programme de réinstallation. Ces personnes reçoivent le statut de réfugié en Suisse et ne sont pas soumises à la procédure d'asile ordinaire. Au 3^e trimestre 2017, la Suisse a ainsi accordé une protection à cinq réfugiés reconnus², qui ont obtenu un visa humanitaire au lieu d'un visa D. Pour cette raison, ces cas apparaissent à titre exceptionnel dans la statistique des visas humanitaires.

² Conformément à l'art. 56 de la loi du 26 juin 1998 sur l'asile (RS 142.31).

Statistiques Monitoring des visas

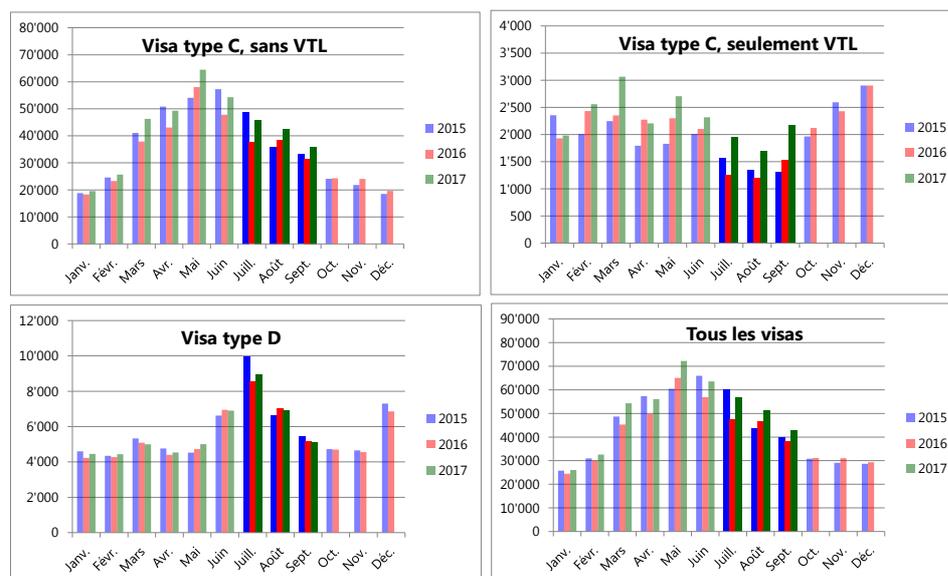
1 Demandes de visa, visas délivrés, visas refusés

1.1 Vue d'ensemble des visas délivrés et refusés en 2017, par types de visa

	Total		Schengen					National
	Demandes	dél.	A dél.	C dél.	VTL dél.	Refusé Total	Taux	D dél.
Janv. 17	28'657	26'017	2	19'581	1'983	2'640	10.9%	4'451
Févr. 17	35'600	32'629	2	25'633	2'560	2'971	9.5%	4'434
Mars 17	58'357	54'339	5	46'270	3'066	4'018	7.5%	4'998
Avr. 17	59'011	56'036	3	49'294	2'207	2'975	5.5%	4'532
Mai 17	75'904	72'199	4	64'479	2'707	3'705	5.2%	5'009
Juin 17	67'301	63'543	1	54'317	2'318	3'758	6.2%	6'907
Juill. 17	60'601	56'736	2	45'841	1'960	3'865	7.5%	8'933
Août 17	55'026	51'321	3	42'694	1'695	3'705	7.7%	6'929
Sept. 17	46'476	43'080	1	35'798	2'168	3'396	8.2%	5'113
Oct. 17								
Nov. 17								
Déc. 17								
T3/17	162'103	151'137	6	124'333	5'823	10'966	7.8%	20'975
T3/16	141'116	132'219	8	107'458	3'999	8'897	7.4%	20'754
Différ.	+20'987	+18'918	-2	+16'875	+1'824	+2'069	+0.4%	+221

Légende : **A** : visa Schengen de transit aéroportuaire; **C** : visa Schengen uniforme; **VTL** : visa Schengen à validité territoriale limitée; **D** : visa national; **dél.** : délivré; **ref.** : refusé

1.2 Visas délivrés, évolution mensuelle, 2015 au 2017

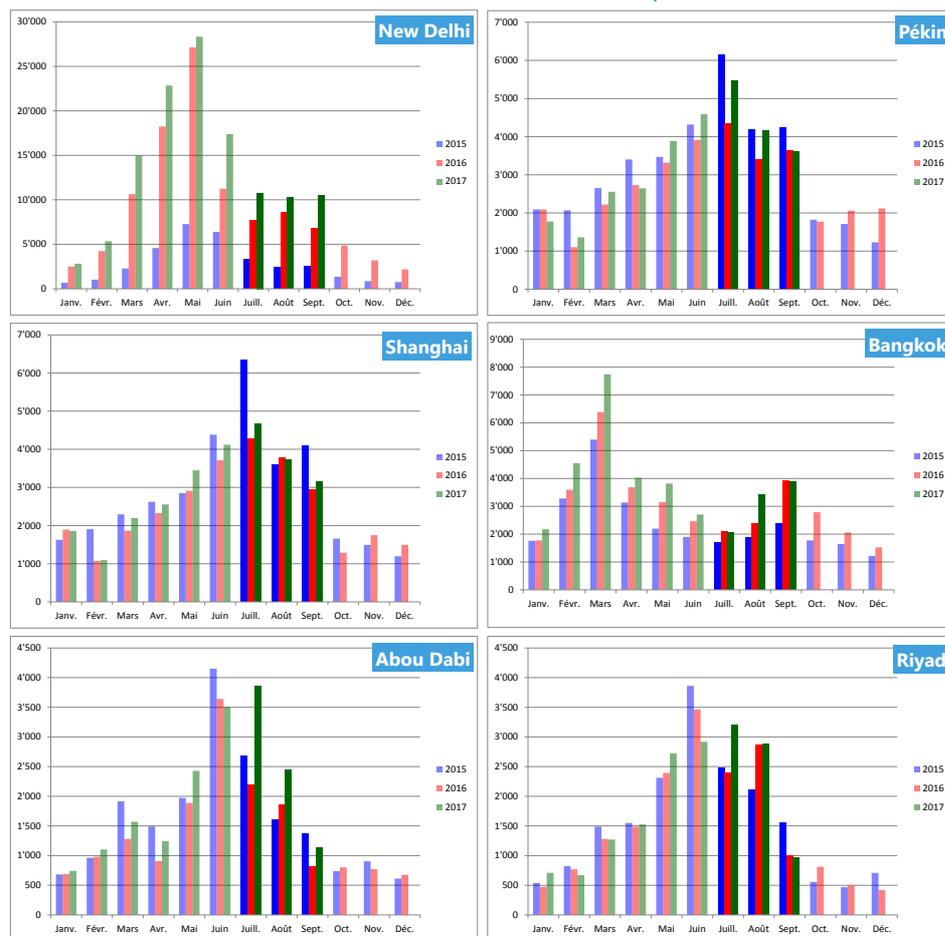


Indication : Les visas Schengen de type A ne sont comptabilisés que dans le graphique d'ensemble.

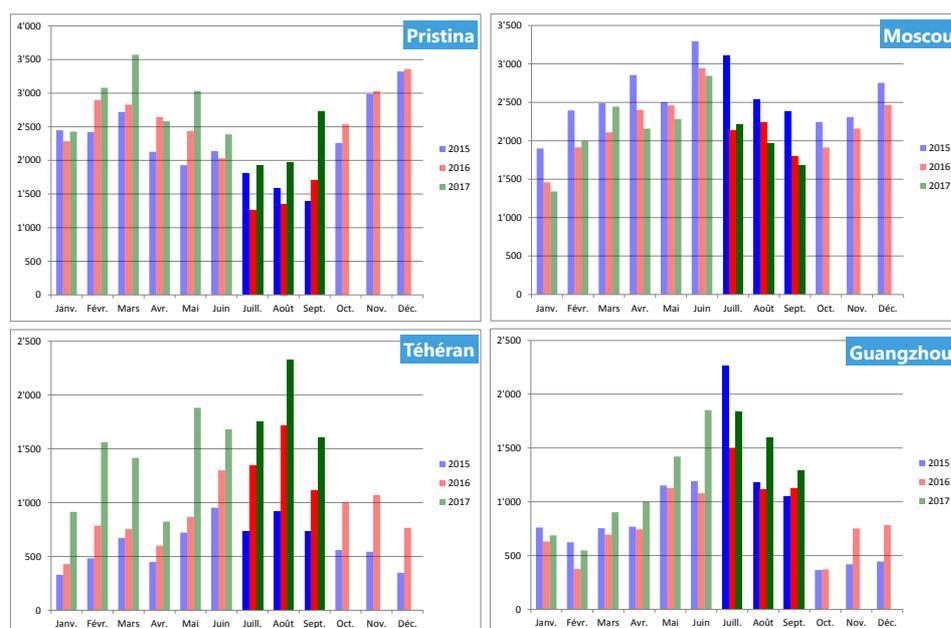
1.3 Les dix représentations ayant enregistré le plus de demandes de visa aux troisièmes trimestres 2017 et 2016

Représentation	Schengen			Nat.	Total			Troisième trimestre 2016		
	A Dem.	C Dem.	VTL Dem.	D Dem.	Dem.	dél.	ref.	Dem.	Position	Évolut.
1 New Delhi, Inde	0	30'308	33	1'188	31'529	29'742	1'787	23'095	1 (+/-0)	+36.5%
2 Pékin, Chine	0	12'633	3	639	13'275	13'149	126	11'419	2 (+/-0)	+16.3%
3 Shanghai, Chine	0	11'087	0	463	11'550	11'526	24	10'993	3 (+/-0)	+5.1%
4 Bangkok, Thaïlande	0	8'993	1	361	9'355	8'990	365	8'403	4 (+/-0)	+11.3%
5 Abou Dabi, EAU	0	7'286	64	82	7'432	6'578	854	4'856	7 (+2)	+53.0%
6 Riyad, Arabie saoudite	0	6'634	347	74	7'055	6'963	92	6'265	5 (-1)	+12.6%
7 Pristina, Kosovo	0	1'293	4'543	780	6'616	5'246	1'370	4'319	8 (+1)	+53.2%
8 Moscou, Russie	0	5'273	40	550	5'863	5'784	79	6'162	6 (-2)	-4.9%
9 Téhéran, Iran	0	5'499	19	167	5'685	5'440	245	4'178	9 (+/-0)	+36.1%
10 Guangzhou, Chine	0	4'522	0	209	4'731	4'640	91	3'749	11 (+1)	+26.2%

1.4 Évolution des demandes de visa dans ces dix représentations, 2015 à 2017³



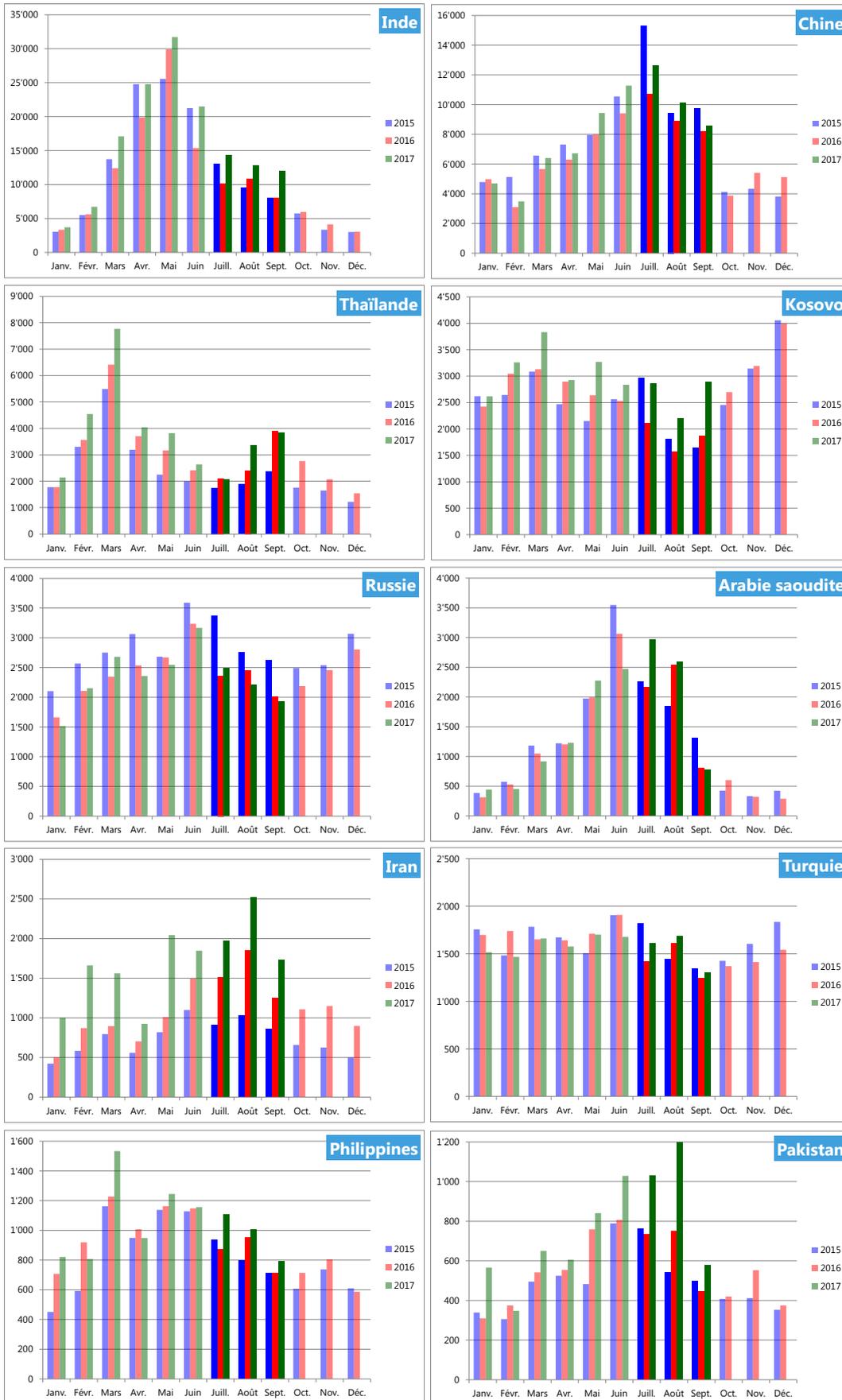
³ L'émission de visas au Consulat général de *Mumbai* a pris fin le 23 février 2016. Désormais, c'est l'ambassade de *New Delhi* qui est compétente en la matière. Toutes les demandes de visa déposées en Inde à partir du 1^{er} janvier 2016 ont été réceptionnées à *New Delhi*.



1.5 Demandes de visa aux troisièmes trimestres 2017 et 2016 : les dix principaux pays d'origine des demandeurs

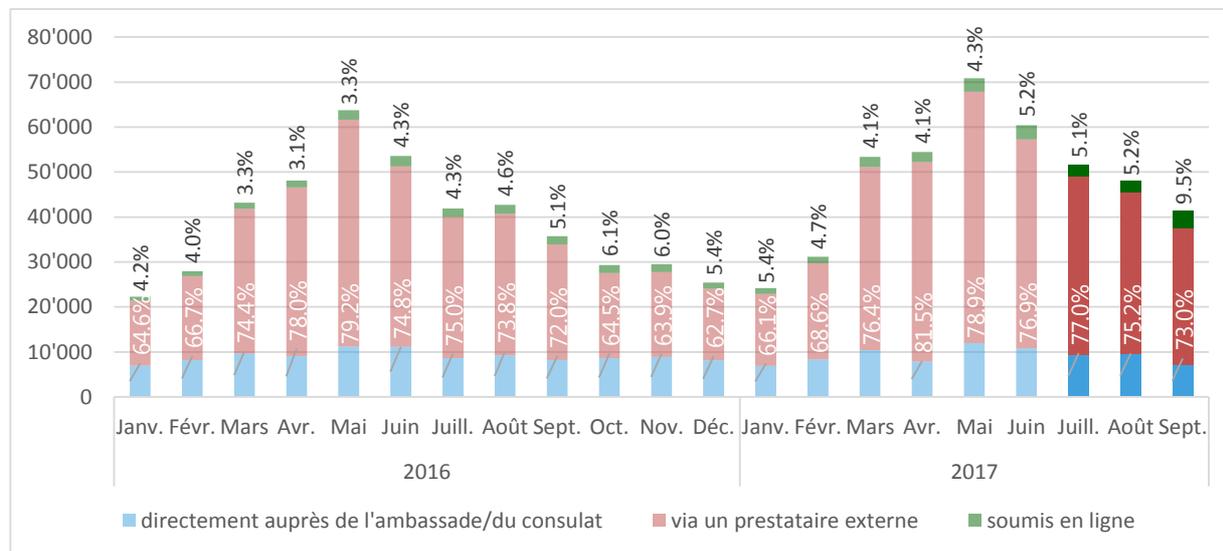
Pays	Schengen			Nat. D	Total			Dem. faite dans le pays	Troisième trimestre 2016		
	A Dem.	C Dem.	VTL Dem.		Dem.	dél.	ref.		Dem.	Position	Évolut.
1 Inde	0	37'392	18	1'642	39'052	37'083	1'969	80.4%	28'886	1 (+/-0)	+35.2%
2 Chine	0	29'512	23	1'790	31'325	31'057	268	94.7%	27'785	2 (+/-0)	+12.7%
3 Thaïlande	0	8'886	1	366	9'253	8'924	329	97.1%	8'400	3 (+/-0)	+10.2%
4 Kosovo	0	1'332	4'573	2'034	7'939	6'507	1'432	80.5%	5'547	5 (+1)	+43.1%
5 Russie	0	5'496	56	1'070	6'622	6'557	65	86.1%	6'814	4 (-1)	-2.8%
6 Arabie saoudite	0	5'968	307	57	6'332	6'321	11	97.8%	5'515	6 (+/-0)	+14.8%
7 Iran	2	5'891	25	318	6'236	5'941	295	90.9%	4'625	7 (+/-0)	+34.8%
8 Turquie	1	3'564	19	1'026	4'610	4'216	394	82.2%	4'283	8 (+/-0)	+7.6%
9 Philippines	0	2'704	2	200	2'906	2'619	287	57.3%	2'530	10 (+1)	+14.9%
10 Pakistan	0	2'621	42	140	2'803	2'018	785	48.5%	1'930	15 (+5)	+45.2%

1.6 Évolution des demandes pour les dix principaux pays, 2015 à 2017



2 Prestataires de services externes et demandes de visa en ligne

2.1 Pourcentage des demandes via prestataires de services externes et demandes en ligne par rapport aux demandes de visas Schengen déposées, comparaison entre 2016 et 2017



2.2 Les dix représentations comptant le plus de demandes déposées auprès de prestataires de services externes aux troisièmes trimestres 2017 et 2016

Représentation	Demandes Schengen			Troisième trimestre 2016		
	Total	via prestataire externe	Pourcentage	via prestataire externe	Position	Évolut.
1 New Delhi, Inde	30'341	30'156	99.4%	21'695	1 (+/-0)	+39.0%
2 Pékin, Chine	12'636	11'027	87.3%	9'137	3 (+1)	+20.7%
3 Shanghai, Chine	11'087	10'373	93.6%	10'108	2 (-1)	+2.6%
4 Bangkok, Thaïlande	8'994	8'366	93.0%	7'557	4 (+/-0)	+10.7%
5 Abou Dabi, EAU	7'350	7'331	99.7%	4'749	6 (+1)	+54.4%
6 Riyad, Arabie saoudite	6'981	6'745	96.6%	5'891	5 (-1)	+14.5%
7 Moscou, Russie	5'313	4'566	85.9%	4'522	7 (+/-0)	+1.0%
8 Guangzhou, Chine	4'522	4'346	96.1%	3'264	8 (+/-0)	+33.1%
9 Istanbul, Turquie	3'557	3'361	94.5%	3'196	9 (+/-0)	+5.2%
10 Doha, Qatar	2'921	2'914	99.8%	3'047	10 (+/-0)	-4.4%

2.3 Les dix représentations traitant le plus de demandes en ligne aux troisièmes trimestres 2017 et 2016

Représentation	Demandes Schengen			Troisième trimestre 2016		
	Total	en ligne	Pourcentage	en ligne	Position	Évolut.
1 Pristina, Kosovo ⁴	5'836	1'748	30.0%	-	-	-
2 Amman, Jordanie	751	728	96.9%	717	1 (-1)	+1.5%
3 Singapour, Singapour	723	528	73.0%	453	5 (+2)	+16.6%
4 Bichkek, Kirghizistan	1'262	518	41.0%	163	11 (+7)	+217.8%
5 Nairobi, Kenya	780	502	64.4%	466	3 (-2)	+7.7%
6 Quito, Équateur	468	462	98.7%	435	6 (+/-0)	+6.2%
7 San Francisco, États-Unis	618	446	72.2%	594	2 (-5)	-24.9%
8 New York, États-Unis	777	409	52.6%	459	4 (-4)	-10.9%
9 Vancouver, Canada	472	406	86.0%	250	8 (-1)	+62.4%
10 Katmandou, Népal ⁵	713	362	50.8%	59	22 (+12)	+513.6%

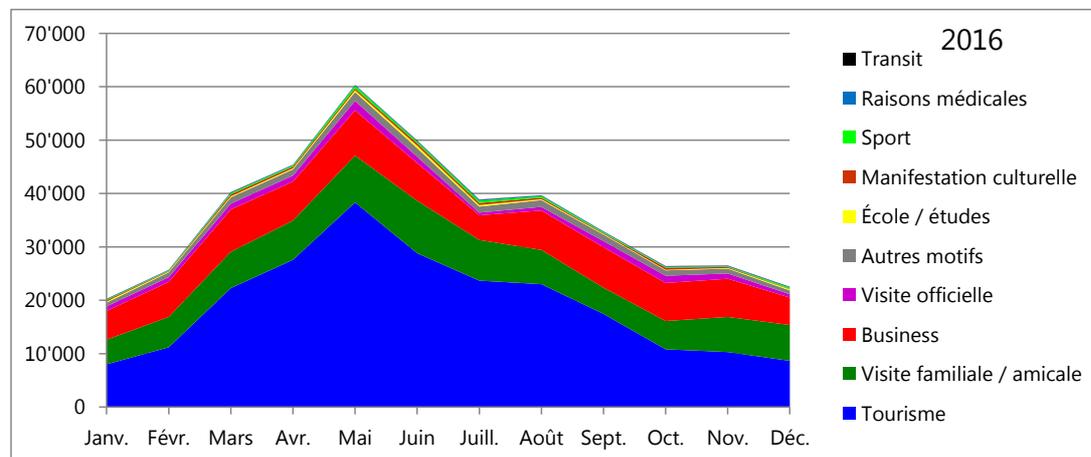
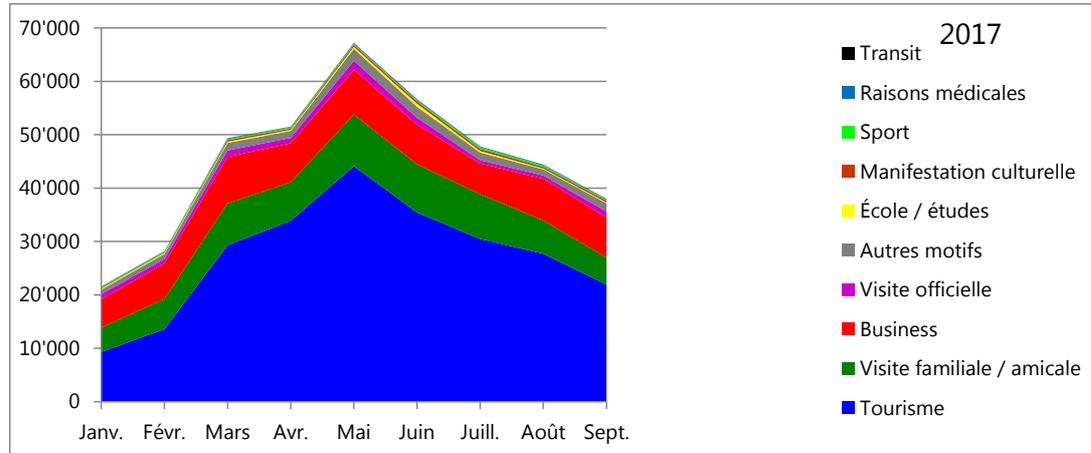
Indication : Depuis août 2015, certaines représentations à l'étranger offrent aux demandeurs de visas la possibilité de saisir et transmettre leur demande de visa Schengen en ligne (www.swiss-visa.ch). Le contrat signé ainsi que le passeport et les pièces complémentaires doivent ensuite être remis à la représentation compétente. En règle générale, les demandeurs doivent encore se rendre personnellement à la représentation pour la saisie des données biométriques, sauf s'ils sont exemptés du prélèvement obligatoire des empreintes digitales en vertu du code des visas ou que la saisie de leurs empreintes digitales dans le VIS remonte à moins de 59 mois. La demande en ligne n'est pas proposée dans les 23 pays dans lesquels une coopération existe avec un prestataire de services externe. Ce choix doit permettre d'éviter toute concurrence avec lesdits prestataires.

⁴ La représentation à l'étranger de Pristina (Kosovo) offre aux demandeurs de visas la possibilité de saisir et transmettre leurs demandes de visas Schengen en ligne depuis juillet 2017. Par conséquent, aucun chiffre comparable n'est disponible pour le 3^{ème} trimestre de 2016.

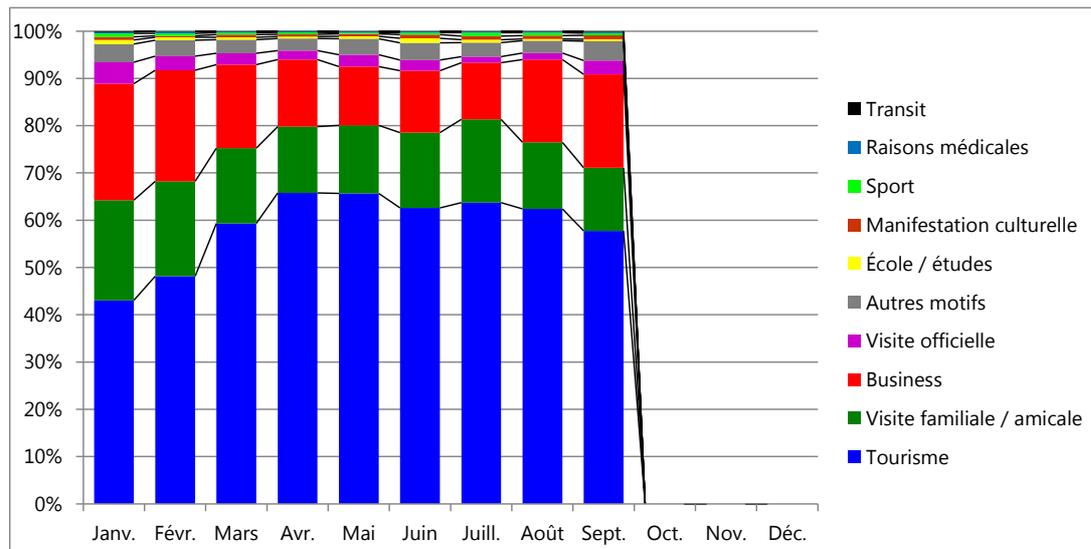
⁵ En 2016, le Népal a connu des interruptions de courant fréquentes et prolongées qui ont considérablement compliqué les saisies en ligne. Pour cette raison, les chiffres de 2016 et 2017 affichent des écarts impressionnants.

3 Buts du séjour⁶

3.1 Évolutions des dix buts de séjour possible, années 2016 et 2017

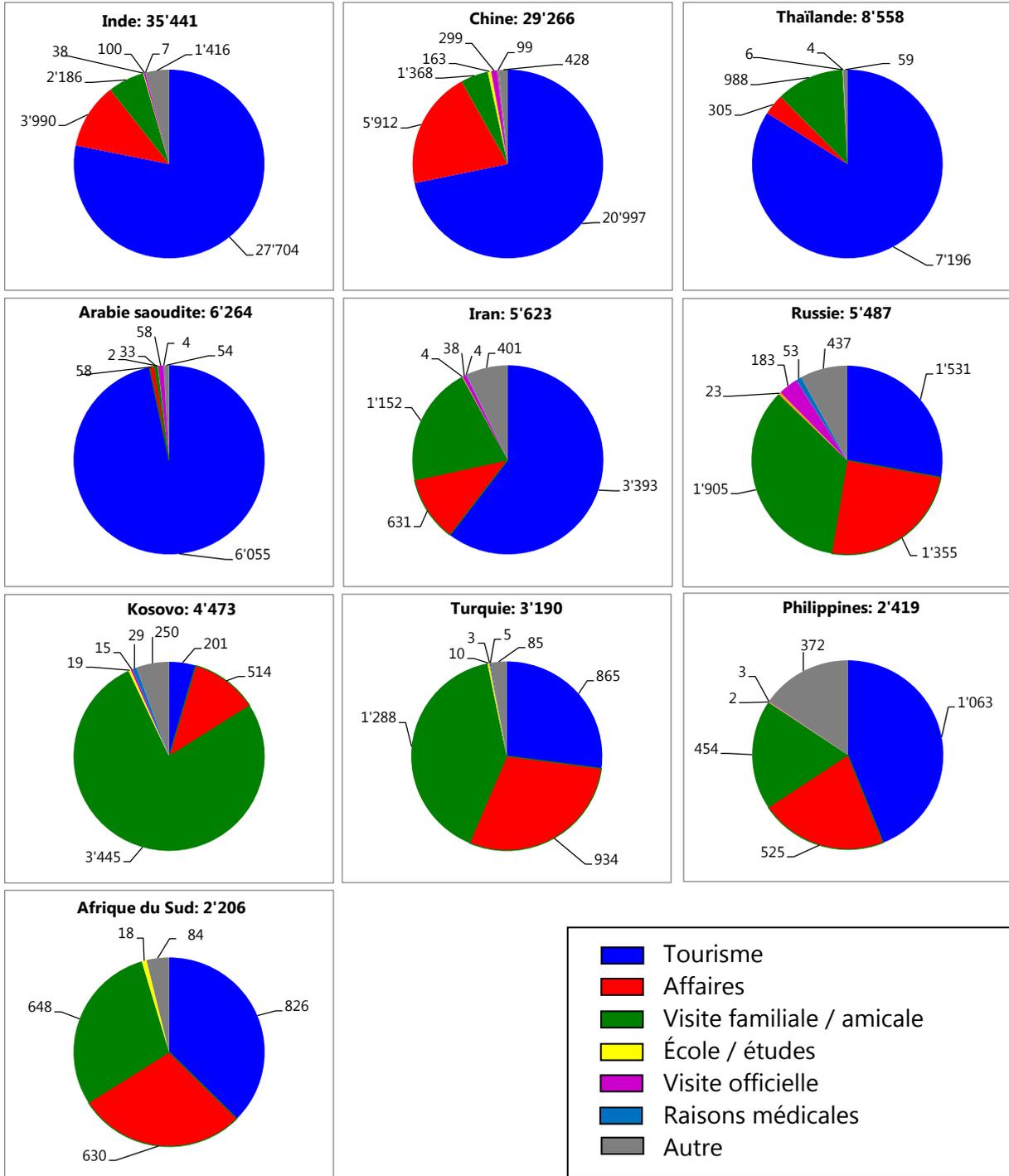


3.2 Proportion des différents buts de séjour possible : évolution pour 2017



⁶ Les buts de séjour mentionnés concernent exclusivement les visas Schengen délivrés.

3.3 Les dix pays avec le plus de visas délivrés au troisième trimestre 2017, ventilés par but de séjour



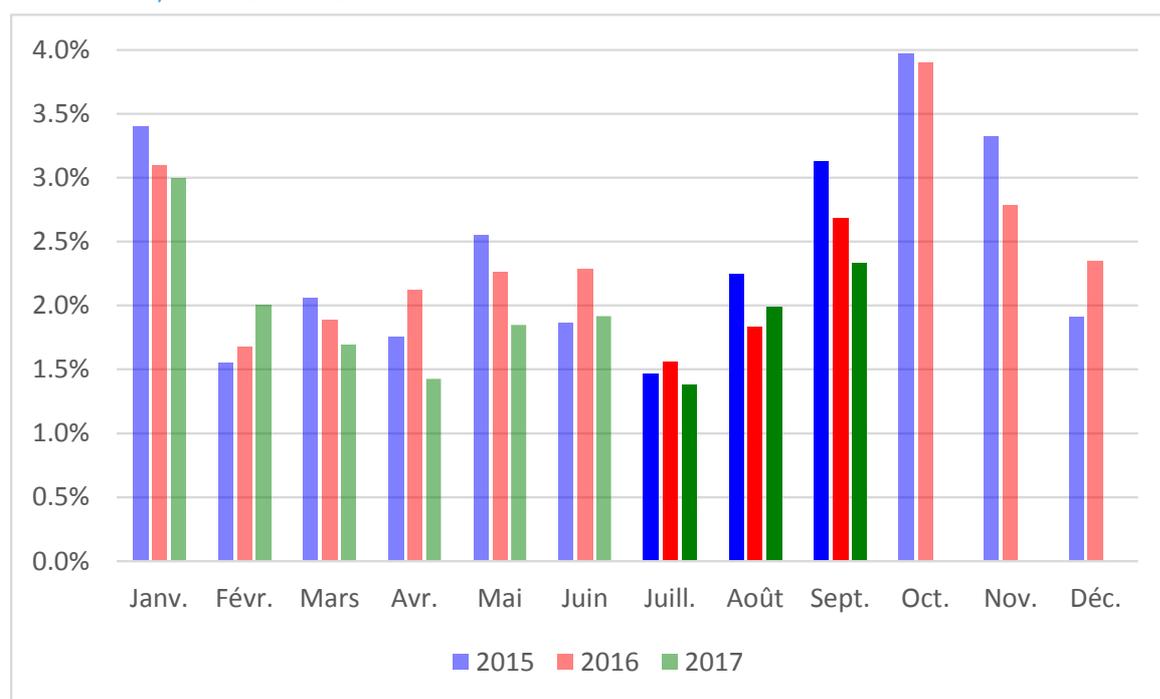
4 Passeports diplomatiques, de service, spéciaux et officiels

4.1 Proportion de demandeurs détenteurs de passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels en 2017

	Demandeurs titulaires de passeports D+S+Sp+O						Total des demandes	Proportion sur le total des demandes
	Total	dél.	diplomatique	de service	spécial	officiel		
Janv. 17	858	855	117	248	279	214	28'657	3.0%
Févr. 17	715	710	159	157	310	89	35'600	2.0%
Mars 17	990	981	191	214	387	198	58'357	1.7%
Avr. 17	841	829	163	194	337	147	59'011	1.4%
Mai 17	1'402	1'395	256	377	540	229	75'904	1.8%
Juin 17	1'290	1'276	190	319	544	237	67'301	1.9%
Juill. 17	836	827	210	171	346	109	60'601	1.4%
Août 17	1'095	1'078	162	294	538	101	55'026	2.0%
Sept. 17	1'085	1'074	167	335	455	128	46'476	2.3%
Oct. 17								
Nov. 17								
Déc. 17								
T3/17	3'016	2'979	539	800	1'339	338	162'103	1.9%
T3/16	2'799	2'767	441	608	1'423	327	141'116	2.0%
Différ.	+217	+212	+98	+192	-84	+11	+20'987	-0.1%

Légende : D+S+Sp+O: diplomatique, de service, spécial et officiel.

4.2 Proportion de demandeurs détenteurs de passeport diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels, de 2015 à 2017



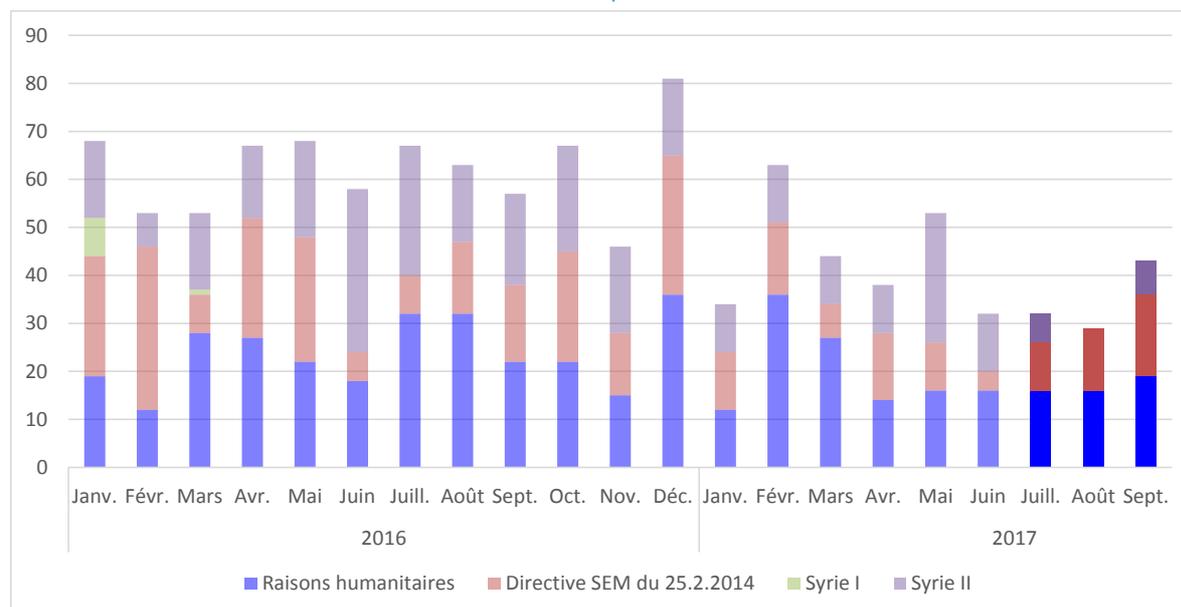
4.3 Demandeurs détenteurs de passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels : les dix principales représentations aux troisièmes trimestres 2017 et 2016

Représentation	Demandes			Troisième trimestre 2016		
	<i>D+S+Sp+O</i>	<i>Total</i>	<i>D+S+Sp+O</i>	<i>D+S+Sp+O</i>	<i>Position</i>	<i>Évolut.</i>
1 Pékin, Chine	1'549	13'275	11.7%	1'574	1 (+/-0)	-1.6%
2 Riyad, Arabie saoudite	316	7'055	4.5%	178	2 (+/-0)	+77.5%
3 Shanghai, Chine	91	11'550	0.8%	50	8 (+5)	+82.0%
4 Islamabad, Pakistan	79	1'445	5.5%	64	4 (+/-0)	+23.4%
5 Dacca, Bangladesh	72	516	14.0%	55	7 (+2)	+30.9%
6 Moscou, Russie	72	5'863	1.2%	47	9 (+3)	+53.2%
7 Le Caire, Égypte	64	1'388	4.6%	42	11 (+4)	+52.4%
8 Colombo, Sri Lanka	57	2'083	2.7%	57	6 (-2)	0.0%
9 New Delhi, Inde	48	31'529	0.2%	67	3 (-6)	-28.4%
10 Amman, Jordanie	48	899	5.3%	15	27 (+17)	+220.0%

Légende : **D+S+Sp+O** : diplomatique, de service, spécial et officiel.

5 Visas humanitaires

5.1 Nombre de visas humanitaires délivrés, comparaisons 2016 et 2017



Indication :

La distinction par catégorie de visa humanitaire est possible depuis janvier 2016 :

- Les visas Schengen à validité territoriale limitée (VTL), délivrés en application de l'art. 25, par. 1, let. a, du code des visas. De tels visas sont par exemple émis en cas de situation médicale d'urgence (patient devant être opéré en Suisse), pour permettre de régler des affaires familiales ou pour d'autres motifs impérieux (suspension⁷).
Ils sont classés ci-après dans la catégorie *Raisons humanitaires*.
- Les visas délivrés conformément à la directive spéciale sur les demandes de visa pour motifs humanitaires. Une personne dont la vie ou l'intégrité physique est directement, sérieusement et concrètement menacée dans son pays d'origine ou de provenance peut demander un visa humanitaire auprès de la représentation suisse compétente.
Ces visas apparaissent par la suite dans la catégorie *Directive SEM du 25.2.2014*.
- De septembre à novembre 2013, les ressortissants syriens ayant des parents établis en Suisse ont pu demander un visa humanitaire, à certaines conditions, en se fondant sur la directive spéciale sur l'octroi facilité de visas de visite aux membres de la famille de ressortissants syriens.
Ces visas figurent dans la catégorie *Syrie I*.
- Le 6 mars 2015, le Conseil fédéral a décidé que, durant les trois prochaines années, un maximum de 3000 personnes provenant de la région touchée par le conflit en Syrie pourrait bénéficier d'une protection en Suisse. Parmi elles, 500 personnes vulnérables devraient recevoir un visa humanitaire leur permettant d'entrer en Suisse en toute sécurité. Ce programme s'adresse explicitement aux proches parents (conjoints et enfants mineurs) de personnes déplacées ayant déjà été accueillies en Suisse en qualité de personnes admises à titre provisoire.
Ces visas sont regroupés plus bas dans la catégorie *Syrie II*.

	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total 3 ^e trimestre
2017	34	63	44	38	53	32	32	29	43	0	0	0	104
2016	68	53	53	67	68	58	67	63	57	67	46	81	187

⁷ Levée provisoire d'une interdiction d'entrée selon l'art. 67, al. 5, LEtr.

5.2 Nombre de visas humanitaires délivrés au troisième trimestre 2017, par catégorie

Raisons humanitaires	51
Directive SEM du 25.2.2014	40
Syrie II	13

5.3 Nombre de visas humanitaires délivrés au troisième trimestre 2017, ventilés par les cinq principales représentations

Beyrouth, Liban	32
Pristina, Kosovo	25
Istanbul, Turquie	18
Belgrade, Serbie	3
Colombo, Sri Lanka	3

5.4 Nombre de visas humanitaires délivrés au troisième trimestre 2017, ventilés par les cinq principales nationalités

Syrie	33
Kosovo	25
Irak	9
Erithrée	5
Afghanistan	4
Sri Lanka	4

Impressum

Le Monitoring des visas est établi par la Section Bases Visas (Domaine de direction Immigration et intégration) du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), en étroite collaboration avec la Direction consulaire du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Il s'adresse en priorité aux autorités cantonales compétentes en matière de migrations, de marché du travail et de police, aux organes chargés du contrôle des frontières, aux services du SEM et du DFAE s'occupant de la délivrance de visas et aux représentations suisses à l'étranger.

Pour toute remarque ou question, contactez svp les collaborateurs de la Section Bases Visas du SEM : visa@sem.admin.ch

Département fédéral de justice et police DFJP
Secrétariat d'État aux migrations SEM
Domaine de Direction Immigration et intégration (DDII)
Division Entrée
Section Bases Visas
Quellenweg 6
3003 Berne-Wabern



<https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/publiservice/statistik/visamonitoring.html>